

Portfolio

Le portfolio constitue ainsi un outil interactif idéal pour mettre en exergue l'apprentissage du doctorant. Il représente en effet :

- Une carte d'identité permettant une évaluation et reconnaissance externe au cours ou en fin de thèse : le portfolio résume des preuves concrètes de son expérience d'enseignement et de sa participation active à la recherche.
- Un dispositif stimulant une réflexion individuelle en cours de thèse sur l'acquisition de connaissances et de compétences : la construction même du Portfolio rend le doctorant conscient de la nécessité de suivre un cheminement logique de son expérience, cheminement qu'il doit être capable de mettre en exergue à travers des preuves concrètes.

Le portfolio met en œuvre trois capacités cognitives clés :

- Une perspective réflexive de l'apprentissage, c'est-à-dire le développement chez le doctorant de compétences transversales comme l'auto-évaluation et la compréhension de ses propres processus et méthodes d'apprentissage.
- Une perspective expérientielle de l'apprentissage, c'est-à-dire la mise en évidence et la valorisation de toutes ses expériences d'apprentissage, que celles-ci soient explicites ou implicites. Dans un portfolio, le doctorant est amené à décrire ses expériences puis à les analyser.
- Une autonomie et une responsabilisation du doctorant vis-à-vis de son propre processus d'apprentissage: partant d'un cadre initial défini (Référentiel de compétences) c'est le doctorant qui prend en charge la constitution de son portfolio et l'auto-évaluation de ses apprentissages.

Pour plus de renseignements

Veillez consulter la rubrique "Portfolio" dans l'onglet "Espace des doctorants" sur le site de votre ED pour plus d'informations.

<https://ed.uca.fr/inscription-obligations/obligations/portfolio>(<https://ed.uca.fr/inscription-obligations/obligations/portfolio>)